



Emprunt immobilier suite divorce

Par **Fabienne laporte**, le **24/03/2017** à **14:09**

Bonjour, ma sœur à entamé une procédure de divorce début janvier, malheureusement avec son mari ils ont acheté un appartement dans le neuf qui doit être livré ces jours ci. Elle ne peut pas garder cet appartement elle a de faible revenu et son mari encore moi car endetté ! Elle reste donc dans l'appartement en location. Depuis janvier elle se démène pour trouver de l'aide et conseil auprès de sa banque ! Sans succès et hier après les avoir harcelé le directeur de la banque lui demande 3000 euros pour faire report de la première échéance en attendant de vendre l'appartement. Celui est pas encore livré donc impossible de le mettre à la revente pour le moment. Elle est désespérée. De plus son mari contracte des dettes et refuse de verser de l'argent dans la communauté. Ma soeur est auxiliaire de puériculture en hp. Son salaire ne lui permet pas assumer seule toutes les dépenses du ménage. Elle a un avocat qui lui dit que tant que l'appartement est pas vendu il peut rien faire !! C'est démoralisant. Elle 2 petits enfants dont elle s'occupe à merveille avec courage malgré sa solitude face à tout ça et les coups bas de son mari. C'est un appel au secours que je vous lance ! Donné moi de réelles conseils ,quels sont vraiment des droits. Elle ne pourra jamais payer son loyer de 1040 euros et le crédit de 1100 qui devrait couvrir début avril . Je vous remercie mille fois de m'avoir lu et d'avance merci pour vos réponses